



Nouvelle Aquitaine	Charente Maritime
17110 – SAINT GEORGES DE DIDONNE	
Plage de la Conche	

Structures pratiquant sur le site : Ecole de Voile « St-Georges Voiles » 1 Bd Frénel , St-Georges de Didonne (17110). tél : 05 46 05 65 14 - mail : accueil@stgeorgesvoiles.fr

Période d'usage : Toute l'année, avec une exception pendant les vacances de Noël.

SITUATION GEOGRAPHIQUE

- **Données GPS** : 1° 00' 00" 9 W - 45° 35 ' 07" 8 N
- **Description du sentier** : la plage se situe à l'entrée de l'estuaire de la Gironde. Elle longe le centre ville, et s'étale sur environ 2 km, exposition plein ouest.. Sa pente douce et sa localisation à l'entrée de l'estuaire permettent une pratique quasi quotidienne, exception faite à marée basse lors des gros coefficients, où l'estran découvre davantage.
- **description de l'accès** : Se fait à partir de la D 25 E : le boulevard de la Côte de Beauté, qui longe la plage et offre des possibilités de stationnement (gratuit et payant).

CONTEXTE ADMINISTRATIF

- Arrêté municipal du 28 Mai 2015 réglementant la bande littorale des 300 m de la commune de St-Georges de Didonne, et arrêté municipal du 21 Mai 2015 réglementant la pratique sportive et les activités de loisirs des plages de la commune de St-Georges de Didonne.

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

- L'essentiel du territoire de la commune de St-Georges de Didonne appartient au périmètre défini au titre des Espaces Naturels Sensibles depuis 1974. Parc naturel de l'estuaire de la Gironde, de la mer et des pertuis. espaces naturels de grande valeur patrimoniale Natura 2000 , sans interdiction à la pratique du Longe Cote.

ASPECT SECURITE

- Port d'une tenue adaptée et de chaussures, obligatoires en raison de la présence de coquilles d'huîtres dans l'eau et sur le rivage. La pratique de la pêche depuis le bord de mer autorisée du 15 juin au 15 septembre, avant 10 h et après 20 h. Présence d'une école de voile, de chars à voile et de jet ski .

DIFFICULTES LIEES AUX MAREES ET / OU SAISONS

- Présence de vase entre l'école de voile et la canalisation du Riveau. En fonction de l'état de la mer et de la houle, un couloir de vagues peut se créer de part et d'autre de la canalisation du Riveau., accueillant des surfeurs, autorisés du 15 juin au 15 septembre

COURANTS ET VENTS DOMINANTS

Vents dominants ouest. Nord/sud à marée montante, sud/nord à marée descendante.

OBSTACLES EN SITUATION

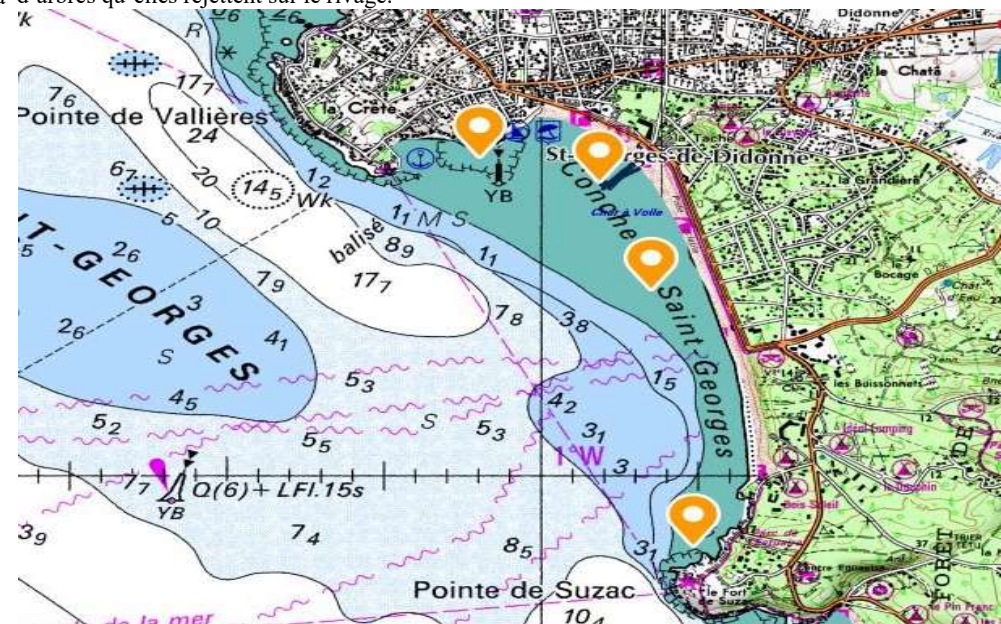
Banc des rochers de la Béchade près de l'école de voile (renvoi n°1 sur la carte).Présence de la canalisation du Riveau à 200 m de l'école de voile (renvoi n°2 sur la carte), matérialisée par des piquets, et des bouées), 500 m plus loin les roches blanches (renvoi n° 3), matérialisées par une bouée blanche l'hiver et un panneau d'information l'été, présence de nombreux rochers à la pointe de Suzac (renvoi n° 4). A proximité de ces obstacles, sortir de l'eau pour les contourner par la plage.

ACCES DES SECOURS ET MOYENS EXISTANT LOCALEMENT

4 postes de secours ouvert en saison estivale : En dehors de ces horaires et dates, faire le 18.

PARTICULARITES

Les grandes marées et les tempêtes transportent des coquilles d'huîtres, morceaux de bois et troncs d'arbres qu'elles rejettent sur le rivage.



Date de mise à jour : 28/06/2018